

PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUSSAY

Du 2 Mars 2023 à 19h30 en salle du conseil à la mairie

---

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 21  
Nombre de conseillers municipaux présents : 18  
Nombre de procurations : 3  
Nombre de suffrages exprimés : 21  
Date de convocation du Conseil Municipal : 23 février 2023

**Présents :**

Mme NEAU-REDOIS Véronique, Mme SOULLARD Maude, M. CHAMBRAGNE Sébastien, Mme BREBION Christelle, M. VIRMOUT Cédric, Mme LE ROCH Lénaïck, Mme PUJET Rolande, M. COULONNIER Germain, Mme HAURAY-ROUSSET Nathalie, Mme LEBUZIT-RACAPE CHAUVET Gwenaëlle, M. DABIN Stanislas, M. CHARRIER Nicolas, M. HARDY David, Mme JAUNET Karine, Mme VISONNEAU Béatrice, M. LOISEAU Julien, Mme MUSSO Florine, M. WATRIN-CORPER Thomas.

**Excusés :**

Mme MOREAU Anita donne procuration à Mme BREBION Christelle  
Mme MAOULIDA Anne donne procuration à Mme JAUNET Karine  
M. ROY Mickael donne procuration à Mme MUSSO Florine

**Président de séance :** Mme NEAU-REDOIS Véronique

**Secrétaire de séance :** Mme SOULLARD Maude

---

La séance est ouverte sous la présidence de Mme NEAU-REDOIS Véronique, Maire de Boussay. Elle dénombre 18 conseillers présents, 3 procurations et constate que la condition de quorum est remplie. Mme SOULLARD Maude est désignée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :**

L'ordre du jour suivant est énoncé par Mme le Maire :

- **ACTUALITE DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**
- **RELEVÉ DE DECISIONS DU MAIRE**
- **POUR DELIBERATIONS :**

PROCES VERBAUX

VNR : Approbation du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2023

FINANCES

LLR : Actions à destination des seniors – Année 2023

VNR : Tarification des droits de place

FONCIER

VNR : Régularisation foncière – La Morinière

DIVERS

\*\*\*\*\*

## ACTUALITE DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Chaque représentant de commissions communales est invité à exposer le travail mené au cours du mois de février 2023 à partir de la fiche de liaison de communication interne.
- Mme le Maire présente ensuite le diaporama de synthèse des actualités du mois, de Clisson Sèvre Maine Agglomération.

## RELEVÉ DE DECISIONS DU MAIRE

Mme le Maire présente les décisions financières prises entre le 12 janvier 2023 et le 2 mars 2023 :

Date	Tiers	Objet	Montant initial TTC
05/12/2022	THOMANN - 96138 BURGEBRACH	SONO MOBILE	477,00 €
05/01/2023	THOMANN - 96138 BURGEBRACH	MATERIEL RAMPE THEATRE	448,70 €
12/01/2023	EDMS - 44190 GORGES	PANNEAUX RUE DU PRE DE LA CROIX	982,92 €
16/01/2023	THOMANN - 96138 BURGEBRACH	SONO MOBILE COMPLEMENT	122,70 €
09/01/2023	PALLARD - 44190 CLISSON	PANNEAUX RUE DU PRE DE LA CROIX	656,57 €
30/01/2023	AUBRON MECHINEAU - 44190 GORGES	POSE PASSERELLE PROVISoire	2 283,61 €
03/02/2023	POMPES FUNEBRES ARNAUD - 44190 CLISSON	COLOMBARIUM 6 CASES	6 900,00 €
03/02/2023	CSMA - 44190 CLISSON	SCHEMA DIRECTEUR EU ET EP	1 688,00 €
30/01/2023	PALLARD - 44190 CLISSON	PANNEAUX RUE DU PRE DE LA CROIX	1 648,55 €
03/02/2023	TE 44 - 44701 ORVAULT	ETUDE PHOTOVOLTAIQUE SALLE SPORTS	2 319,00 €
15/02/2023	ETYO - 44000 NANTES	PROGRAMMISTE ECOLE	45 560,00 €
21/02/2023	JARDIN DES 3 PROVINCES - 44190 BOUSSAY	AIRE DE REPOS DEVANT BOULANGERIE	24 561,24 €

\*\*\*\*\*

## DELIBERATIONS

### 2023.03.00 - ADOPTION DU PROCES VERBAL - SEANCE DU 12 JANVIER 2023

Madame le Maire demande à l'assemblée si le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2023 appelle des observations.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide de valider à l'unanimité ce procès-verbal.

### 2023.03.01 ACTIONS A DESTINATION DES SENIORS - ANNEE 2023

Madame Lénaïck Le Roch rappelle à l'assemblée la mise en œuvre effective depuis l'année 2018, d'actions à destination des seniors de la commune telles que l'action Sport Seniors et le développement d'actions intergénérationnelles pour favoriser le lien social (spectacles, conférences, participation à la semaine Bleue...).

Il rappelle les enjeux de ces actions :

- Prévenir et favoriser l'autonomie des seniors,
- Promouvoir le bien vieillir et la santé,
- Développer le lien social, prévenir l'isolement,
- Diversifier des activités adaptées,
- Favoriser la proximité et l'accès aux activités,
- Améliorer l'information.

Du 2 Mars 2023 à 19h30 en salle du conseil à la mairie

---

Elle propose de reconduire pour l'année sportive 2023-2024 ces actions et présente le programme :

→ **Reconduction de l'action Sport sénior :**

Afin de promouvoir le bien vieillir, la santé et le lien social, il est proposé une activité hebdomadaire à la population des plus de 60 ans. Le but est de maintenir ou améliorer les capacités physiques pour favoriser le maintien au domicile et permettre des activités adaptées à proximité, pour un coût modéré. Les séances d'activités multisports se déroulent sur 1h30 par semaine pour des groupes de 10 à 12 personnes, encadrées par un animateur diplômé.

Calendrier de mise en œuvre : une séance hebdomadaire de 1h30 à la salle de sport de septembre à juin (hors vacances scolaires).

→ **Ateliers de stimulations cognitives :**

En lien avec le CLIC, des ateliers de stimulations cognitives seront mis en place en 2023. Ces ateliers ont pour but de travailler et stimuler la mémoire ainsi que les fonctions exécutives et attentionnelles. Le but est de retrouver estime et confiance en soi tout en permettant aux personnes seniors de mieux connaître leurs forces et faiblesses. Le renforcement du lien social, la facilitation de l'expression orale par la communication et le langage, le plaisir, le bien-être et la détente sont aussi favorisés. Les exercices sont conçus pour être variés, ludiques et les plus proches possibles de la vie quotidienne afin de mobiliser les différentes fonctions cognitives à l'aide de divers supports (auditifs, visuels, tactiles ...).

Le plan de financement prévisionnel du programme 2023 est le suivant :

**Dépenses : 7 711 €**

5 511 €	Deux éducateurs - Sport seniors (devis RCN pour 32 séances)
1 000 €	Matériels sportifs - Sport seniors
1 200 €	Ateliers de stimulations cognitives pour 10 participants

**Recettes : 7 711 €**

1 125 € :	Adhésion (pour 25 inscrits * 45 €)
3 000 €	Département - Appel à projet pour la prévention de la perte d'autonomie
3 586 €	Autofinancement

Les conseillers municipaux échangent sur la proposition d'augmentation de 5 € du tarif d'adhésion.

Madame Lénaïck Le Roch rappelle que le tarif de 40 € n'a pas évolué depuis la création du Sport seniors en 2018 et que la commune participe à hauteur de 46.93 € par adhérent pour 32 séances proposées par saison sportive.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- Valide les projets exposés ci-dessus tendant à la prévention de la perte d'autonomie et l'isolement des personnes âgées de 60 ans et plus
- Valide le prix de 45 € pour le tarif d'adhésion par personne, de la saison 2023-2024 du sport senior,
- Valide le plan de financement pour le budget 2023 et autorise Madame le Maire à déposer les dossiers pour les appels à projet sur la prévention de la perte d'autonomie, conférence des financeurs et à rechercher d'autres sources de financement possibles (CARSAT, Mutuelle, fédération de retraite sportive ...)

Du 2 Mars 2023 à 19h30 en salle du conseil à la mairie

**ADOPTÉ PAR :**

Votes	Sens du vote	Nom des votants
13	Pour	Mme NEAU-REDOIS Véronique, M. CHAMBRAGNE Sébastien, Mme LE ROCH Lénaïck, M. COULONNIER Germain, Mme HAURAY-ROUSSET Nathalie, Mme LEBUZIT-RACAPE CHAUVET Gwenaëlle, M. DABIN Stanislas, M. CHARRIER Nicolas, M. HARDY David, M. LOISEAU Julien, M. ROY Mickael, Mme MUSSO Florine, M. WATRIN-CORPER Thomas.
6	Contre	Mme JAUNET Karine, Mme MAOULIDA Anne, Mme PUJET Rolande. M. VIRMOUT Cédric, Mme VISONNEAU Béatrice, Mme SOULLARD Maude
2	Abstentions	Mme BREBION Christelle, Mme MOREAU Anita

**N° 2023.03.02 : TARIFICATION DES DROITS DE PLACE**

**VU** la délibération n° 2022.11.06 E en date du 10 novembre 2022, fixant le tarif des droits de place pour l'année 2023 à compter du 1<sup>er</sup> janvier comme suit :

- Emplacement sur le marché de Boussay	8 € par jour de présence
- Commerce régulier	
- Commerce occasionnel	40 € par jour

Madame le Maire rappelle que les droits de place sont perçus par trimestre échu, à partir des présences déclarées par le commerçant sur le formulaire annuel de demande d'emplacement.

Elle informe l'assemblée qu'une rencontre a été organisée avec les commerçants du marché alimentaire du vendredi pour échanger sur la nouvelle tarification des droits de place. Suite à cet échange, une demande de révision de la tarification est soumise à l'assemblée pour diminuer le montant par jour de présence des emplacements réguliers sur le marché et des commerces réguliers.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de fixer le tarif des droits de place pour l'année 2023, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, comme suit :

- Emplacement sur le marché de Boussay	5 € par jour de présence
- Commerce régulier	
- Commerce occasionnel	40 € par jour

Le conseil municipal dit que les droits de place sont perçus par trimestre échu, à partir des présences déclarées par le commerçant sur le formulaire annuel de demande d'emplacement. Il est à noter que le commerçant conserve la faculté de modifier son calendrier prévisionnel de présence en cours d'année. Faute de prévenance, le droit de place sera appliqué sur la date d'absence non déclarée.

**ADOPTÉ PAR :**

Votes	Sens du vote	Nom des votants
15	Pour	Mme NEAU-REDOIS Véronique, Mme SOULLARD Maude, M. CHAMBRAGNE Sébastien, Mme BREBION Christelle, Mme MOREAU Anita, Mme LE ROCH Lénaïck, Mme PUJET Rolande, M. COULONNIER Germain, M. DABIN Stanislas, M. CHARRIER Nicolas, Mme JAUNET Karine, Mme MAOULIDA Anne, Mme VISONNEAU Béatrice, Mme MUSSO Florine, M. ROY Mickael
4	Contre	M. HARDY David, M. LOISEAU Julien, Mme LEBUZIT-RACAPE CHAUVET Gwenaëlle, M. WATRIN-CORPER Thomas.
2	Abstention	M. VIRMOUT Cédric, Mme HAURAY-ROUSSET Nathalie



PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUSSAY

Du 2 Mars 2023 à 19h30 en salle du conseil à la mairie

---

Le conseil municipal fixe le prix de la cession à 250 € et dit que l'intégralité des frais relevant de cette cession seront à la charge de l'acquéreur et charge Maître BREVET, notaire à CLISSON, 73 rue du Docteur Boutin de réaliser les actes se rapportant à cette cession,

**ADOPTÉ PAR :**

Votes	Sens du vote	Nom des votants
19	Pour	Mme NEAU-REDOIS Véronique, Mme SOULLARD Maude, M. CHAMBRAGNE Sébastien, Mme BREBION Christelle, M. VIRMOUT Cédric, Mme LE ROCH Lénaïck, Mme PUJET Rolande, M. COULONNIER Germain, Mme LEBUZIT-RACAPE CHAUVET Gwenaëlle, Mme MOREAU Anita, M. DABIN Stanislas, M. CHARRIER Nicolas, M. HARDY David, Mme JAUNET Karine, Mme MAOULIDA Anne, M. LOISEAU Julien, Mme MUSSO Florine, M. ROY Mickael, M. WATRIN-CORPER Thomas.
1	Contre	Mme VISONNEAU Béatrice
1	Abstention	Mme HAURAY-ROUSSET Nathalie

**DIVERS**

Madame le Maire informe l'assemblée de l'inauguration officielle du point de vente de billets TER, TGV, et Intercités de la SNCF TER Pays de La Loire, au sein du ZINC, le vendredi 3 mars 2023 à 9h30

**DATE DE MISE EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL : le 17 mars 2023**  
**SIGNATURES**

Le Président  
Mme NEAU-REDOIS Véronique

Le secrétaire  
Mme SOULLARD Maude